

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 07 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Angélique STEUNOU, Kristell LE MAUFF, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés Messieurs Olivier LECORVAISIER (pouvoir donné à Eric TOULGOAT), Jean-Louis SENECHÉAU, Jérôme TRONEL (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT)

Mesdames Isabelle POULAIN-COLANI (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Françoise HURSON (pouvoir donné à Amandine ANDRE)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2021-58

SUBVENTION COMMUNALE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION POLICE SPORT PREVENTION
--

Rapporteur : Madame Laura BLEVIN, Adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse

Pour les utilisateurs de la voie publique, à pied, en trottinette, en vélo, en deux-roues motorisés, en voiture, il importe de maîtriser les règles de circulation pour la sécurité de tous à travers le Code de la Route.

L'association Police Sport Prévention, qui emploie des personnels détachés de la Police Nationale, œuvre auprès des jeunes en ce sens. Sa mission principale est d'éduquer à la citoyenneté et à la sécurité routière.

Les séances proposées ciblent plusieurs objectifs :

- Permettre la découverte d'une activité de sport mécanique,
- Instaurer le dialogue entre les adolescents et les fonctionnaires de police autour d'une pratique prisée qu'est la moto, ou la conduite de deux-roues en général,
- Canaliser le comportement des jeunes au sein d'un groupe,
- Favoriser la mixité sociale,
- Sensibiliser la jeunesse à la sécurité routière.

Chaque semaine de période scolaire (hors vacances de Noël), une séquence de 3 heures pour 8 jeunes de 11 à 17 ans, pourrait être organisée. Les interventions se dérouleraient sur le terrain de motocross de Landéhen.

De plus, tout au long de l'année, la collectivité aurait la possibilité de solliciter auprès de PSP, des interventions de sécurité routière, de secourisme et des actions de prévention autour des consommations de drogue et d'alcool.

Le partenariat avec l'association est envisageable, moyennant une subvention communale de 2 000 €. Cette dépense sera imputée au compte 6574 du budget communal.

Au vu des éléments ci-dessus, **je vous propose :**

- D'acter le principe d'adhésion à l'association Police Sport Prévention de Saint-Brieuc, moyennant une subvention annuelle de 2 000 €,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.